

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JANVIER 2017

Date de la convocation : 23 janvier 2017

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

L'an deux mille dix-sept, le vingt-sept janvier, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LA VICOMTE-SUR-RANCE, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis RUCET, Maire,

Etaient Présents : Mesdames & Messieurs HAMON Pascal, LE BOUDEC Christine, MARTIN Jean-Loup, BERTHELOT Vincent, LOURADOUR-DURAND Gisèle, RUCET Angélique, DESERT Christelle, BROMBIN Alain, LEMOINE Claude, SAGEAN Laurence.

Etaient Absents ou Excusés : M. ACINA Alain ayant donné pouvoir à M. HAMON Pascal, Mme LE BOUCHER Gwénaëlle ayant donné pouvoir à Mme SAGEAN Laurence, Mme COZ Hélène.

Secrétaire de séance : Mme DESERT Christelle

ORDRE DU JOUR

- 1) Travaux de viabilisation lotissement La Motte : proposition de la Commission d'appel d'offres
- 2) Emprunt Lotissement la Motte : phase 1
- 3) Emprunt Port de Lyvet : travaux 2017
- 4) Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres
- 5) Remplacement du moteur de volée cloche de l'Eglise
- 6) Maintenance informatique : mairie + école
- 7) Logement Poilly (au-dessus de la garderie) : remplacement de la porte en bas de l'escalier
- 8) Remplacement de la fenêtre de la garderie suite effraction du 25/11/2016
- 9) VMC salle carrelée de la Salle des Fêtes (affaire reportée ultérieurement)
- 10) Personnel communal : formation anglais
- 11) Demande Mme LASNON : Cours d'art floral (affaire reportée ultérieurement)
- 12) Décision concernant la rénovation de la ligne ferroviaire Lamballe – Plancoët – Dinan – Dol
- 13) Affaire HENNESSY à Lyvet (si document fourni par le géomètre)

DELIBERATION N° 01/2017 – AJOUT D'UNE AFFAIRE A L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour un point numéroté 1 bis : Mission Coordonnateur SPS Lotissement La Motte.

Vote à l'unanimité.

DELIBERATION N° 02/2017 – ATTRIBUTION DU MARCHE DE TRAVAUX « LOTISSEMENT LA MOTTE »

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal des résultats de l'appel à candidatures concernant les travaux de viabilisation du lotissement « La Motte ».

Après ouverture des plis et analyse des offres par la Commission d'Appel d'Offres avec le cabinet de maîtrise d'œuvre « Atelier du Marais », les résultats sont les suivants :

LOT N°1 : TERRASSEMENT VOIRIE RESEAUX

Entreprise EVEN : 3 bis, rue de l'industrie 35 730 PLEURTUIT

Tranche ferme / Phase 1 :	267 595,55 € HT
Tranche ferme / Phase 2 :	152 469,30 € HT
Tranche optionnelle / Phase 2 :	54 926,15 € HT
TOTAL :	474 991,00 € HT

LOT N°2 : ESPACES VERTS

Entreprise ID VERDE : 8, avenue du chêne vert 35 650 LE RHEU

Tranche ferme / Phase 1 :	16 304,92 € HT
Tranche ferme / Phase 2 :	8 492,00 € HT
Tranche optionnelle / Phase 2 :	4 798,16 € HT
TOTAL :	30 045,08 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la décision de la Commission d'Appel d'Offres et prend note que les travaux débuteront fin février.

Vote à l'unanimité.

DELIBERATION N° 03/2017 – LOTISSEMENT LA MOTTE : MISSION COORDONNATEUR Sécurité et Protection de la Santé (SPS)

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil l'obligation de désigner un coordonnateur SPS qui suivra les 2 phases de l'aménagement du lotissement « La Motte ».

3 bureaux d'étude ont répondu une offre pour cette mission.

Monsieur le Maire propose de retenir le **Bureau Véritas** (espace tertiaire porte Océane, 2 rue de Suède BP 90404 56 404 AURAY Cédex) pour assurer la mission de coordination SPS pour l'aménagement du lotissement « La motte » pour un montant de 2 181 € pour les 2 phases.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal attribue au Bureau Véritas la mission de coordination SPS pour l'aménagement du lotissement « La Motte ».

Vote à l'unanimité.

DELIBERATION N° 04/2017 – LOTISSEMENT LA MOTTE : EMPRUNT AUPRES DU CREDIT AGRICOLE

Pour financer la phase 1 des travaux de viabilisation du lotissement « La Motte », le Conseil Municipal décide de contracter un emprunt auprès du Crédit Agricole pour un montant de 448 000 €. Les conditions de l'emprunt n'étant pas actées lors de la séance, l'affaire est donc reportée à un prochain conseil.

Vote à l'unanimité.

DELIBERATION N° 05/2017 – PORT DE LYVET : EMPRUNT AUPRES DU CREDIT AGRICOLE

Pour financer le remplacement de la Panne A au port de Lyvet (travaux 2017), le Conseil Municipal décide de contracter un emprunt auprès du Crédit Agricole selon les conditions suivantes :

- Montant : 20 000,00€
- Frais de dossier : 0,15 %
- Taux fixe : 0,85 %
- Durée : 10 ans

- Échéances constantes et trimestrielles
- Montant échéance : 522,08 €
- Coût global intérêts : 883,25 €

Monsieur le Maire est autorisé à signer l'emprunt.

Vote à l'unanimité.

DELIBERATION N° 06/2017 – COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Monsieur le Maire propose d'ajouter un membre à la Commission d'Appel d'Offres (CAO) : M. Pascal HAMON.

Liste des membres de la CAO :

Jean-Louis RUCET
Claude LEMOINE
Angélique RUCET
Alain ACINA
Gwénaëlle LE BOUCHER
Christine LEBOUDEC
Pascal HAMON

Vote à l'unanimité.

DELIBERATION N° 07/2017 – EGLISE : REMPLACEMENT DU MOTEUR DE VOLEE CLOCHE

Le Conseil Municipal attribue à l'entreprise BODET de TREMENTINES le remplacement du moteur de la cloche de l'église pour un montant HT de 1 692,00 €.

Vote à l'unanimité.

DELIBERATION N° 08/2017 – MAINTENANCE INFORMATIQUE : MAIRIE + ECOLE

Le Conseil Municipal attribue à l'entreprise POTIER le contrat de maintenance informatique pour la mairie pour un montant HT de 280 €.

Le Conseil Municipal attribue à l'entreprise LAGARRIGUE le contrat de maintenance informatique pour l'école pour un montant HT de 850 €.

Vote à l'unanimité.

DELIBERATION N° 09/2017 – REMPLACEMENT DE LA PORTE DU LOGEMENT AU-DESSUS DE LA GARDERIE

Le Conseil Municipal attribue à l'entreprise AUBREE de Miniac Morvan le remplacement de la porte du logement situé au-dessus de la garderie pour un montant HT de 1 343,37 €.

Vote à l'unanimité.

DELIBERATION N° 10/2017 – REMPLACEMENT DE LA FENETRE DE LA GARDERIE SUITE A L'EFFRACTION DU 25/11/2016

Le Conseil Municipal attribue à l'entreprise AUBREE de Miniac Morvan le remplacement de la fenêtre de la garderie pour un montant HT de 788,79 €. Ce montant sera remboursé à la

Commune par son assurance la SMACL.

Vote à l'unanimité.

DELIBERATION N° 11/2017 – FORMATION ANGLAIS

Le Conseil Municipal autorise l'agent du port et l'agent d'accueil de la mairie à suivre une formation intensive en anglais avec l'association Steredenn pour un montant total de 2 256 €.

Vote à l'unanimité.

DELIBERATION N° 12/2017 – DECISION RENOVATION LIGNE FERROVIAIRE LAMBALLE – PLANCOET – DINAN – DOL

Le Conseil Municipal souhaite que la ligne ferroviaire Lamballe – Plancoët – Dinan – Dol soit rénovée et que l'Agglomération participe à son financement.

Vote à l'unanimité.

DELIBERATION N° 13/2017 – DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DS CHARGES TRANSFEREES (CLECT) DE DINAN AGGLOMERATION

Le Conseil Municipal désigne Claude LEMOINE comme membre titulaire et Mme Christine LEBOUDEC comme membre suppléant de la CLECT.

Vote à l'unanimité.

Info du Maire : Coût matériel + installation d'Internet dans la bibliothèque de 1 000 € par M. LE RAER de La Vicomté.

Séance levée à 22h30.

FEUILLE DE CLÔTURE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JANVIER 2017

DELIBERATION N° 01/2017 – AJOUT D'UNE AFFAIRE A L'ORDRE DU JOUR

DELIBERATION N° 02/2017 – ATTRIBUTION DU MARCHE DE TRAVAUX « LOTISSEMENT LA MOTTE »

DELIBERATION N° 03/2017 – LOTISSEMENT LA MOTTE : MISSION COORDONNATEUR Sécurité et Protection de la Santé (SPS)

DELIBERATION N° 04/2017 – LOTISSEMENT LA MOTTE : EMPRUNT AUPRES DU CREDIT AGRICOLE

DELIBERATION N° 05/2017 – PORT DE LYVET : EMPRUNT AUPRES DU CREDIT AGRICOLE

DELIBERATION N° 06/2017 – COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

DELIBERATION N° 07/2017 – EGLISE : REMPLACEMENT DU MOTEUR DE VOLEE CLOCHE

DELIBERATION N° 08/2017 – MAINTENANCE INFORMATIQUE : MAIRIE + ECOLE

DELIBERATION N° 09/2017 – REMPLACEMENT DE LA PORTE DU LOGEMENT AU-DESSUS

DE LA GARDERIE

DELIBERATION N° 10/2017 – REMPLACEMENT DE LA FENETRE DE LA GARDERIE SUITE A L'EFFRACTION DU 25/11/2016

DELIBERATION N° 11/2017 – FORMATION ANGLAIS

DELIBERATION N° 12/2017 – DECISION RENOVATION LIGNE FERROVIAIRE LAMBALLE – PLANCOET – DINAN – DOL

DELIBERATION N° 13/2017 – DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DS CHARGES TRANSFEREES (CLECT) DE DINAN AGGLOMERATION

SIGNATURES (27/01/2017)

RUCET JEAN-LOUIS

LEMOINE Claude

HAMON Pascal

COZ Hélène ----- Absente

BERTHELOT Vincent

ACINA Alain ----- Procuration à M. HAMON Pascal

LE BOUCHER Gwénaëlle ----- Procuration à Mme SAGEAN Laurence

SAGEAN Laurence

MARTIN Jean-Loup

BROMBIN Alain

LE BOUDEC Christine

RUCET Angélique

DESERT Christelle

LOURADOUR-DURAND Gisèle